



EXERCER UNE MISSION DE RÉFÉRENT PARCOURS SANTÉ-SOCIAL

LA CERTIFICATION

La certification porte sur les compétences du référent de parcours santé-social. Elle s'inscrit dans un contexte propice à l'émergence de cette mission en lien avec les évolutions des publics. De nombreuses politiques publiques mettent en avant la nécessité d'une fonction de référent de parcours comme centrale dans l'accompagnement des projets des personnes concernées, dans une démarche d'inclusion

MISSIONS

Le référent de parcours est un professionnel disposant d'une vision globale des interventions sociales qu'il coordonne, en co-construction avec la personne, sa famille et en lien direct avec l'ensemble des personnes et/ou professionnels intervenant auprès d'elle. Cette fonction vise à soutenir la structuration des parcours, fluidifier le travail en partenariat et en réseau et ainsi éviter les ruptures, dans un souci d'amélioration permanente de la qualité de prise en charge des personnes. Le référent parcours intervient dans tous les secteurs : handicap, dépendance, protection de l'enfance, insertion, précarité...

DURÉE DE LA FORMATION 105 heures

DATES Du 15 juin au 08 décembre

LIEU IFME - NIMES

TARIF 2 653,00 €



ELIGIBLE AU CPF

Code RS5256

CONDITIONS D'ADMISSION

Cette formation s'adresse aux professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire exerçant la mission de référent ou souhaitant le devenir.

Pour présenter la certification il est nécessaire de bénéficier d'une expérience professionnelle mettant en pratique les 8 compétences du référentiel de la certification.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel.

Apports théoriques et conceptuels.
Apports méthodologiques avec supports documents/outils.

La pédagogie est une pédagogie active qui vise à :

- prendre en compte et utiliser les situations professionnelles comme point d'ancrage des apports théoriques ;
- Favoriser au maximum l'implication des stagiaires.



Nous contacter

2117 chemin du Bachas 30000 Nîmes - Tél. 04 66 68 99 60

Chef du pôle formation continue yoan.lefort-agnel@ifme.fr

Assistante pédago-administrative aurore.hilaire@ifme.fr

EXERCER UNE MISSION DE RÉFÉRENT PARCOURS SANTÉ-SOCIAL

OBJECTIFS

- Analyser les missions d'un référent de parcours dans une organisation de travail et légitimer son action.
- Établir conjointement avec une personne accompagnée le diagnostic de sa situation, afin d'identifier ses attentes et ses besoins dans le but de définir les objectifs de son projet.
- Co-élaborer des modalités d'intervention adaptées à la situation d'une personne accompagnée, en mobilisant des techniques facilitant sa participation.
- Mettre en œuvre les différentes étapes opérationnelles du projet d'une personne accompagnée, en associant les partenaires concernés.
- Évaluer l'évolution de la situation d'une personne accompagnée, afin de réajuster son projet, dans une démarche d'amélioration continue.
- Mobiliser un réseau de partenaires professionnels autour du projet d'une personne accompagnée, afin de s'assurer de son accompagnement global.
- Communiquer auprès de représentants d'institutions impliquées, afin d'améliorer la coopération en faveur du projet d'une personne accompagnée.
- Réaliser une veille réglementaire, législative et opérationnelle en lien avec son champ d'activité, en mobilisant des sources fiables et actualisées, au service de l'accompagnement des personnes.

CONTENU

INTERVENIR EN TANT QUE RÉFÉRENT PARCOURS DANS LE CADRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

- Cadre réglementaire et dispositifs du secteur social
- Cadre réglementaire et dispositifs du secteur médico-social
- Cadre réglementaire et dispositifs du secteur sanitaire
- Politiques publiques en matière de parcours
- La mission de référent parcours : enjeux, rôle et fonction

METHODOLOGIE DE PROJET AU SERVICE D'UN PARCOURS PERSONNALISÉ

- Projet personnalisé, projet de soin, projet de vie
- Méthodologie de projet

- Elaborer le diagnostic de la situation en collaboration avec la personne concernée
- Outil d'analyse multidimensionnelle
- Les outils au service du projet
- Evaluation du projet et du parcours de la personne et mise en œuvre de réajustements
- Co-construire les modalités d'intervention
- Accompagner le pouvoir d'agir

COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

- Le travail en équipe
- Techniques d'entretien
- Initiation aux techniques de médiation
- Animation de réunion
- Communiquer dans le cadre du parcours de la personne
- Communiquer avec les partenaires
- Les écrits professionnels dans le cadre du parcours de la personne accompagnée
- Veille professionnelle

TRAVAIL EN PARTENARIAT ET EN RÉSEAU DANS LE CADRE DU PARCOURS

- Identification des ressources territoriales + cartographie des acteurs
- Organiser et mettre en œuvre le travail partenarial et en réseau et stratégie d'animation partenariale

ACCOMPAGNEMENT ET GUIDANCE DU DOSSIER DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

- Partage d'expérience
- Méthodologie du Dossier de Pratique Professionnelle
- Atelier d'écriture DPP
- Accompagnement individuel DPP
- Se préparer à l'oral
- Analyse de la Pratique Professionnelle

MODALITÉS DE CERTIFICATION

L'examen de certification est organisé en partenariat avec UNAFORIS. Il consiste en la soutenance orale (30 minutes) d'un dossier de pratiques professionnelles de 10 à 15 pages. Le jury sera composé de deux personnes parmi les profils suivants : professionnels du secteur, formateurs, et/ou personnes accompagnées.



Nos locaux dispose d'une accessibilité aux personnes handicapées à mobilité réduite (norme PMR ERP). Pour toutes situations particulières nous évaluerons avec vous les possibilités de vous recevoir en formation. Si nous ne sommes pas en mesure de répondre à votre besoin, nous vous accompagnerons dans la recherche d'une solution adaptée auprès de nos partenaires, avec notre référent handicap